

## WEEK-END DE SKI DE FOND (SKATING) 22/23 JANVIER 2022 / **HOTEL GRIMSEL, OBERGESTELN / VALLEE DE CONCHES**

Organisation et renseignements: Eric Bucher                      tél. 076 434 78 81  
René Maire    tél. 078 927 63 57

Cours d'initiation ou de perfectionnement à la technique du skating par des professionnels afin de mieux profiter du reste de la saison.

### **3 GROUPES DE COURS: DÉBUTANT, MOYEN OU AVANCÉ (À PRÉCISER LORS DE L'INSCRIPTION)**

Pas d'obligation pour les cours, vous pouvez également simplement profiter des belles pistes de la vallée et d'un week-end convivial et sympa.

### **PROGRAMME:**

#### **samedi 22 janvier:**

Rendez-vous à 08:15 au parking du tennis-club de Puidoux-gare. Sortie autoroute Chexbres direction Puidoux. 1er giratoire à gauche, parking à 200 m.

Regroupement dans les voitures. Les passagers participent aux frais de déplacement en accord avec le chauffeur.

Les personnes voyageant en train ou se rendant directement à Obergesteln sans passer par Puidoux sont priées de le signaler afin d'éviter des attentes inutiles.

Arrivée à Obergesteln à environ 10:30 - 11:00

Dépôt des affaires à l'hôtel Grimsel, Obergesteln

Dès 11h: **Location matériel de ski ou fartage possibles au sport shop à Obergesteln /** ski libre / repas libre

**Cours de 14:00 à 16:00** rendez-vous devant le sport shop/vasa bar à Obergesteln

à 3 min. de l'hôtel. Ensuite ski libre ou vasa bar

Souper à l'hôtel Grimsel (env. 19:00) soirée libre

#### **dimanche 23 janvier:**

Petit déjeuner à l'hôtel

**Cours de 10:00 à 12:00** rendez-vous devant le sport shop/vasa bar à Obergesteln

Repas et ski après-midi libre selon envie et énergie

Voyage de retour libre

### **Inscriptions:**

Sur le site du Footing-Club **déjà 20.12.2021**

Prix forfaitaire: **198.—** p/pers. en chambre double / **185.—** en triple / **225.—** en simple inclus demi-pension et cours / **125.—** en double si pas de cours

**Acompte: 50.—** dès inscription, par virement postal à René Maire, 1304 Cossonay  
IBAN CH98 0900 0000 1741 3986 3 / CCP 17-413986-3

**Attention:** le solde se règle **en espèces** à René avant le repas du samedi soir.

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date de départ, l'acompte ne sera pas remboursé (sauf maladie ou accident)